

ÉTUDES ET HANDICAP

à l'Université de La Rochelle



La Cellule Handicap de l'Université de La Rochelle a pour mission d'accompagner les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, tout au long de leur cursus universitaire.

Elle facilite le bon déroulement des études et de la vie étudiante pour garantir des conditions favorables à la réussite.



LA CELLULE HANDICAP

UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION QUI PROPOSE

- ↳ un accompagnement dans l'élaboration du projet universitaire lors de l'entrée à l'Université
- ↳ une aide aux démarches administratives
- ↳ une visite des locaux universitaires
- ↳ une orientation vers les autres services (scolarités, médecine préventive, bibliothèque, stages, sports...)
- ↳ une médiation avec la MDPH
- ↳ un suivi individualisé tout au long de la scolarité de l'étudiant

UNE STRUCTURE QUI COORDONNE

- ↳ le prêt de matériel adapté aux besoins de l'étudiant
- ↳ la prise de note, les photocopies de cours
- ↳ l'organisation des aménagements d'études et des modalités d'examens
- ↳ l'organisation des aménagements permettant une meilleure accessibilité des locaux

L'Université de La Rochelle adhère à la Charte Université/Handicap conclue, en septembre 2007, entre la Conférence des Présidents d'Universités, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère du Travail des Relations sociales et de la Solidarité et le Secrétariat d'État chargé des Solidarités.